



COMPTE RENDU du GT sur les Fonds d'Amélioration du 1^{er} avril 2022

Présents pour la CGT en présentiel : Myriam LEBKIRI et Son-Lam PHAM

ORDRE DU JOUR :

Sélectionner les projets chiffrés en vue de la validation pour le Comité Technique local du 19 avril, pour une mise en œuvre imminente.

1. Rappel des épisodes précédents

Le protocole signé entre la DGFIP et les syndicats à l'automne 2021 comprend notamment la mise en place d'un fonds d'amélioration des conditions de vie au travail. Ce fond d'un montant total de 10 millions d'euros est décliné dans les directions, dont la DDFIP du Val d'Oise, qui est attributaire de 133 539 €. Les actions qui en découleront seront mises en œuvre à condition de recueillir un vote majoritaire des représentants du personnel en Comité Technique (CTL) prévu le 19 avril 2022.

La DDFIP 95 avait déjà réuni les représentants du personnel en décembre pour expliquer la démarche : C'est un fonds participatif, donc les agents seront consultés par un mail leur permettant d'émettre des propositions via plate-forme. D'après l'accord national, ce fonds peut être utilisé pour financer des actions relevant obligatoirement de :

- cadre de vie au travail ;
- démarche éco-responsable ;
- sensibilisation aux innovations ;
- responsabilité sociale de la DGFIP.

Les propositions qui ne se situent pas dans l'un de ces 4 axes, ont été écartées.

La DDFIP 95 a ensuite lancé la consultation des collègues par mail entre le 7 décembre et le 7 janvier.

Les collègues ont fait 68 propositions, ce qui ne conduit pas à dire que le sondage de la direction a déplacé les foules (sur 1250 agents...).

Les propositions ont été rassemblées par idées. Voici celles qui sont retenues par la direction :

1. Aménagements de jardin pour améliorer les espaces de pause en plein air
2. Tri sélectif (papier...)
3. Achats d'équipements en matériel informatique (Hubs de connexion, claviers)
4. Parkings à vélo (avec chargeurs électriques)
5. Installation de douches (avec prestation de ménage régulier)
6. Bornes de recharges électriques pour voitures (payantes)

7. Installation d'économiseurs d'eau et de robinets sans contact
8. Installation de détecteurs de présence et de LED permettant d'économiser l'électricité
9. Achats de gourdes/verres isotherme
10. Aménagement/décoration des espaces de travail (ballons d'assise, claviers modernes, pour les télétravailleurs : sacs à dos + valisettes + station d'accueil des connexions)

2. Résumé du GT de ce jour

Voici les projets chiffrés et les décisions prises:

1. Aménagements extérieurs pour les 5 grands CFIP (tables de pique-nique, parasols, barbecues à gaz, travaux de terrassement). Coût du projet : 39542,30 € → RETENU sauf pour les barbecues qui selon le syndicat FO, pourraient être dangereux. Coût final : 37847 €.
2. Mise en place d'un tri sélectif sur tous les sites sous gestion DDFIP du Val-d'Oise. Coût du projet : 27088,80 € → NON RETENU car le projet aurait nécessité une manipulation supplémentaire par le personnel de service de 50000 € qui, selon la CGT, n'aurait pas été forcément redistribués dans les poches des salarié(e)s.
3. Achat de matériels informatiques venant compléter l'équipement des télétravailleurs (sacs à dos, trolleys, cordons et adaptateurs HDMI). Coût du projet : 76725,62 € → RETENU dans la limite de 50 sacs à dos, 50 trolleys, 182 cordons HDMI et 300 adaptateurs HDMI. Coût du projet : 22179 €
4. Installation de parkings à vélo pour les 5 grands CFIP (abris et râteliers). Coût du projet : 24516,41 € → RETENU et la CGT a demandé l'extension aux CfIP de Magny et Montmorency (à chiffrer).
5. Installation d'une douche pour tous les sites dont la DDFIP 95 est propriétaire. Coût du projet : 23263,63 € → RETENU
6. Installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur les 5 grands CFIP → NON RETENU car la question est en cours de réflexion à la DG.
7. Installation d'économiseurs d'eau sur tous les sites dont la DDFIP 95 est propriétaire → NON RETENU car les dispositifs seront financés par le budget de la direction.
8. Installation d'économiseurs d'énergie/électricité/lumière sur tous les sites dont la DDFIP 95 est propriétaire → NON RETENU car le chantier est de trop grande ampleur pour que le chiffrage soit prévu à temps pour le CTL.
9. Acquisition de gourdes isothermes pour l'ensemble des agents (bouteilles isothermes inox HANDICAP INTERNATIONAL à 17,80 € l'unité. Coût du projet : 21894 € → RETENU
10. Acquisition de ballons de gym pour une meilleure assise au bureau (estimation pour 10 % de l'ensemble des agents). Coût du projet : 3000 € → NON RETENU
11. Acquisition de claviers ergonomiques pour l'ensemble des agents ne bénéficiant pas d'un équipement spécifique par prescription médicale (500 repose-poignets à 24,89 € l'unité). Coût du projet : 14935 € → RETENU dans la limite de 154. Coût final: 3830 €
12. Proposition de formations à la communication non violente pour faciliter les échanges entre les agents. Coût du projet : gratuit → RETENU

Si la DDFIP 95 devait recevoir des crédits supplémentaires (dans le cas où une autre direction n'aurait pas utilisé ses fonds), des achats complémentaires seraient opérés dans cet ordre :

1. sacs à dos/trolleys
2. repose-poignets

3. un abri à vélos avec râteliers à Montmorency et Magny selon la faisabilité
4. le tri sélectif

Position des représentants du personnel de la CGT FiP 95 : tout ce qui peut améliorer les conditions de vie au travail est le bienvenu, surtout venant de la direction, elle qui passe le plus clair de son temps à dégrader ces conditions par les suppressions d'emplois et les restructurations/fermetures de services. Mais, le budget prévu ici est très modeste (133 000 €, c'est-à-dire environ 100 € par agent en moyenne). Donc pas de quoi aller bien loin. C'est du saupoudrage budgétaire. D'ailleurs, les propositions émanant des collègues, et qui ont été rejetées par la direction, expriment pour certaines, l'ampleur des besoins : financer des meubles de bureau pour les télétravailleurs, créer des espaces de vie, améliorer le chauffage dans les services, installer la climatisation, créer un système de transport, récupérer l'eau de pluie pour les chasses d'eau... Aucune de ces propositions pourtant justifiées ne sera adoptée. Ce fonds d'amélioration n'est donc pas à la hauteur des besoins.

Pour conclure : rien de suffisant, rien de juste, mais, pour les actions qui ne sont pas écartées, la CGT votera POUR au CTL du 19 avril prochain si les projets présentés permettent d'améliorer un tant soit peu les conditions de vie au travail.

3. Suite et fin le 19 avril 2022

La liste ci-dessus des propositions retenues sera soumise au vote majoritaire des représentants du personnel lors du Comité Technique Local le 19 avril. La mise en œuvre concrète, ce sera après ce CTL.